



ACTIVITÉ DANS LE MONDE  
DES DÉPOSANTS FRANÇAIS  
DE BREVETS EN  
2022

# PRÉAMBULE

En complément du palmarès des principaux déposants de brevets à l'INPI en 2022<sup>1</sup> publié par l'INPI en mars 2023, cette publication propose deux palmarès sur l'activité dans le monde des déposants français<sup>2</sup> de brevets en 2021 :

- le palmarès Invention dans le monde des déposants français de brevets (palmarès des 50 premiers déposants français de demandes prioritaires de brevets publiées en 2022 dans les huit principaux offices de propriété industrielle) et
- le palmarès Protection dans le monde des déposants français de brevets (palmarès des 50 premiers déposants français de demandes de brevets publiées en 2022 dans le monde, que celles-ci soient prioritaires ou non).

Ces deux palmarès permettent de présenter les entreprises françaises et les établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État qui déposent leurs brevets dans des offices étrangers.

Les palmarès présentés ci-après sont établis après consolidation des groupes des entreprises sur la base des déclarations des principaux déposants à l'INPI dans le cadre de cette étude. Cette consolidation permet ainsi de rendre compte du poids global des portefeuilles de brevets des personnes morales.

En l'absence d'informations sur la consolidation, l'INPI réalise uniquement l'harmonisation du nom du déposant, c'est à dire à une agrégation des entités au nom identique ou quasi-identique (tiret, accentuation...).

L'INPI tient à remercier tous les déposants qui contribuent, par leur coopération, à la réalisation de ces travaux.

## INPI 2023

Ce document est réalisé par l'INPI. Il est protégé par le droit d'auteur. Sa reproduction et son utilisation sont autorisées à des fins non commerciales, à condition de citer la source comme suit : « Activité dans le monde des déposants français de brevets en 2022 », INPI, décembre 2023.

- 1** Accédez à toutes les publications sur [inpi.fr](https://www.inpi.fr/services-et-prestations-domaine/etudes-chiffres-cles), rubrique « Etudes & chiffres clés » (<https://www.inpi.fr/services-et-prestations-domaine/etudes-chiffres-cles>)
- 2** La nationalité française repose sur la foi des déclarations des déposants, dès lors que le siège social ou le centre de décision ou les activités de R&D est/sont localisé(s) en France sur la période de l'étude.

# 1

## PALMARÈS INVENTION DANS LE MONDE DES DÉPOSANTS FRANÇAIS DE BREVETS EN 2022

L'objectif du palmarès Invention dans le monde des déposants français de brevets est de mettre en lumière les « inventions » des entreprises françaises et des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État d'après les demandes de brevets prioritaires<sup>1</sup>.

L'INPI publie ce palmarès Invention dans le monde des déposants français de brevets depuis 2010.

Pour établir ce palmarès, sont comptabilisées pour chaque déposant français les demandes de brevets prioritaires publiées ou les demandes sous priorité publiées à la condition que la

demande prioritaire ne soit pas publiée, dans les huit offices de propriété industrielle suivants : INPI, OMPI, OEB, CNIPA (Chine), DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (république de Corée) et USPTO (États-Unis d'Amérique). Ces huit offices de propriété industrielle couvrent la quasi-totalité des demandes de brevets prioritaires des déposants français.

Les résultats sont consolidés par groupe sur déclaration des déposants et/ou harmonisés en utilisant les noms harmonisés de la base de données PATSTAT de l'OEB<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Une demande de brevet prioritaire est une demande de brevet sans priorité.

<sup>2</sup> PATSTAT est une base de données de l'OEB qui contient des données brevets bibliographiques et relatives aux événements juridiques, provenant de grands pays industriels et développés. Ces données sont extraites des bases de données de l'OEB et sont fournies en tant que données de masse pour les outils statistiques. Pour plus d'information voir : [https://www.epo.org/searching-for-patents/business/patstat\\_fr.html](https://www.epo.org/searching-for-patents/business/patstat_fr.html)

TABLEAU 1 – PALMARÈS INVENTION DANS LE MONDE DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS FRANÇAIS DE BREVETS : DEMANDES DE BREVETS PRIORITAIRES<sup>1</sup> PUBLIÉES AUPRÈS DES HUIT PRINCIPAUX OFFICES<sup>2</sup> DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DONT L'INPI EN 2022

RANG 2022	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES EN 2022	Dont issus de l'INPI (%)
1	Groupe Valeo	1 218	43,8%
2	Stellantis	1 162	79,5%
3	Safran	1 076	86,2%
4	Groupe Continental	1 014	10,8%
5	Renault Group	772	44,4%
6	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	720	92,9%
7	STMicroelectronics	719	27,5%
8	CNRS (Centre national de la recherche scientifique)	703	50,1%
9	L'Oreal	686	57,6%
10	Forvia	656	30,0%
11	Saint-Gobain	576	27,4%
12	Airbus	557	37,0%
13	Schneider Electric	363	18,7%
14	Groupe Sanofi	360	0,0%
15	Thales	346	61,6%
16	Air Liquide	324	65,7%
17	Groupe Seb	323	25,7%
18	Michelin	316	58,5%
19	TotalEnergies	309	23,6%
20	INSERM	308	15,6%
21	Interdigital CE Intermediate	238	0,0%
22	Orange	215	95,8%
23	Services Pétroliers Schlumberger*	204	0,5%
24	Alstom	203	75,9%
25	Groupe Arkema	190	64,7%
26	EssilorLuxottica	182	0,5%
27	IFP Energies nouvelles	171	97,7%
28	Atos	107	0,0%
29	EDF (Groupe)	104	52,9%
30	Sorbonne université	98	23,5%
31	Université Paris Cité	93	12,9%
32	Assistance publique - Hôpitaux de Paris	89	11,2%
33	Université Claude Bernard Lyon 1	85	64,7%
34	Société Bic	78	0,0%
35	Dassault Systèmes	72	0,0%
36	Nexans	70	50,0%
37	Aix-Marseille université	63	38,1%
38	Gaztransport et Technigaz (GTT)	61	88,5%
39	Université de Bordeaux	59	62,7%
40	Idemia	58	75,9%
40	Rhodia Operations*	58	13,8%
42	Université Grenoble Alpes	57	75,4%
43	Groupe Sagemcom	56	98,2%
44	bioMérieux	55	25,5%
45	Compagnie Plastic Omnium	54	31,5%
45	Legrand	54	18,5%
47	Université Paris-Saclay	52	38,5%
48	Université de Montpellier	49	42,9%
49	Sidel Participations*	46	41,3%
50	Vinci Construction	42	66,7%

**Note 1 :** soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

**Note 2 :** les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence. Le compte de présence est une méthode par décompte entier. Dès que l'acteur est présent dans une demande de brevet, il est crédité d'une participation unitaire. C'est une logique de participation.

\* Données du déposant non consolidées.

1 Sans priorité ou avec une priorité non publiée.

2 INPI, OMPI, OEB, CNIPA (Chine), DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (République de Corée) et USPTO (États-Unis d'Amérique).

SOURCE PATSTAT PRINTEMPS 2023 ET TRAITEMENTS INPI 2023

L'objectif du palmarès Protection dans le monde des déposants français de brevets est de traduire au mieux la protection totale des entreprises françaises et des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État en matière de demandes de brevets publiées, afin d'appréhender la protection des marchés potentiels de ces entreprises.

Pour effectuer ce palmarès, ce qui est comptabilisé par déposant français est l'ensemble de toutes les demandes de brevets publiées, que celles-ci soient prioritaires ou qu'elles soient une

extension d'une demande prioritaire, dans tous les offices de propriété industrielle disponibles dans la base PATSTAT de l'OEB.

La disponibilité et la qualité des données dans la base PATSTAT de l'OEB définit la liste des offices de propriété industrielle retenus. Aussi est-elle amenée à évoluer d'année en année<sup>1</sup>, l'objectif étant d'obtenir une couverture la plus large possible de toutes les demandes de brevets publiées, que celles-ci soient prioritaires ou non.

---

<sup>1</sup> Les 53 offices de propriété industrielle disponibles en 2022 sont : l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et les offices des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Pologne, Portugal, Province chinoise de Taiwan, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (La), Tunisie, Türkiye, Uruguay. (Les pays sont nommés selon la norme ST.3 de l'OMPI <https://www.wipo.int/export/sites/www/standards/fr/pdf/03-03-01.pdf>).

TABLEAU 2 – PALMARÈS PROTECTION DANS LE MONDE DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS FRANÇAIS DE BREVETS :  
DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES AUPRÈS DES OFFICES<sup>1</sup> DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DONT L'INPI EN 2022

RANG 2022	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES EN 2022	Dont issus de l'INPI (%)
1	Safran	3 145	29,6%
2	Groupe Valeo	3 045	17,9%
3	Groupe Continental	2 439	4,7%
4	CNRS (Centre national de la recherche scientifique)	2 323	15,2%
5	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	2 079	32,3%
6	Stellantis	1 940	47,6%
7	Airbus	1 843	11,2%
8	Saint-Gobain	1 703	9,5%
9	L'Oreal	1 617	29,4%
10	Groupe Sanofi	1 497	0,0%
11	STMicroelectronics	1 421	13,9%
12	Renault Group	1 334	25,8%
13	Forvia	1 251	16,8%
14	Thales	1 156	18,4%
15	Groupe Arkema	1 130	11,4%
16	INSERM	1 086	4,4%
17	Michelin	1 027	18,1%
18	Air Liquide	985	21,6%
19	Schneider Electric	933	7,3%
20	Interdigital CE Intermediate	919	0,0%
21	TotalEnergies	760	9,7%
22	Orange	676	30,5%
23	Groupe Seb	658	13,1%
24	IFP Energies nouvelles	627	26,6%
25	EssilorLuxottica	626	0,2%
26	Alstom	447	34,5%
27	Sorbonne université	343	6,7%
28	Services pétroliers Schlumberger*	339	0,6%
29	Université Paris Cité	302	4,0%
30	Assistance publique - Hôpitaux de Paris	298	3,4%
31	Société Bic	263	0,0%
32	Gaztransport et Technigaz (GTT)	249	22,9%
33	Université Grenoble Alpes	231	18,6%
34	EDF (Groupe)	228	24,1%
35	Rhodia Operations*	222	3,6%
35	Roquette Frères	222	7,2%
37	Université Claude Bernard Lyon 1	220	25,0%
38	Université de Bordeaux	218	17,0%
39	Groupe Sagemcom	212	25,9%
40	Aix-Marseille université	210	11,4%
41	Université de Montpellier	196	10,7%
42	Groupe Soitec	187	16,0%
43	Dassault Systèmes	175	0,0%
44	Université Paris-Saclay	173	11,6%
45	Idemia	169	26,0%
46	Nexans	168	20,8%
47	Compagnie Plastic Omnium	165	10,3%
48	Atos	161	0,0%
49	Vallourec	154	6,5%
50	INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)	153	11,8%

**Note 1** : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

**Note 2** : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence. Le compte de présence est une méthode par décompte entier. Dès que l'acteur est présent dans une demande de brevet, il est crédité d'une participation unitaire. C'est une logique de participation.

\* Données du déposant non consolidées.

<sup>1</sup> Les 53 offices disponibles sont : l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et les offices des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Pologne, Portugal, Province chinoise de Taiwan, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (La), Tunisie, Türkiye, Uruguay.

SOURCE PATSTAT PRINTEMPS 2023 ET TRAITEMENTS INPI 2023



[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)



[statsdatapi@inpi.fr](mailto:statsdatapi@inpi.fr)



INPI Direct

+33 (0)1 56 65 89 98



L'INPI près de chez vous :  
liste et adresses sur  
[www.inpi.fr](http://www.inpi.fr) ou INPI Direct



INPI France